

Marseille, le 10 janvier 2020

Cession des actifs de BOURBON Corporation à la SPP

Suite à la décision du Tribunal de Commerce de Marseille du 23 décembre 2019, les actifs de BOURBON Corporation (dont les marques Bourbon), ont depuis ce matin été cédés à la Société Phocéenne de Participations (SPP).

La prochaine réunion du Tribunal, prévue le 20 Janvier, devra statuer sur le devenir de BOURBON Corporation et sa liquidation judiciaire éventuelle. Un nouveau communiqué précisera les conséquences des décisions du Tribunal, concernant notamment la cotation du titre.

CONTACT : Communication et relations investisseurs, analystes, actionnaires
(+33) 0140 138 607 / investor-relations@bourbon-online.com